

RAPPORT MORAL (gestion 2023 / 2024)

Le rapport d'activités qu'exposera Thierry DESCLAUX dans quelques instants montre que notre mission auprès des associations arlésiennes a été, cette année, bien remplie.

Je vous remercie de votre nombreuse présence à cette assemblée générale de l'exercice 2023-2024 d'Arles-Associations.

Depuis sa création en 1996, le rôle de la maison de la vie associative est de soutenir et de promouvoir le tissu associatif arlésien. Celui-ci s'est maintenu est développé grâce à l'accompagnement des différentes municipalités et dans l'indépendance du conseil d'administration d'Arles-Associations.

Mais rien ne pourrait se faire sans l'investissement et la compétence du personnel, Sophie, July, Cédric et Mickaël, les administrateurs bénévoles de la Mdva et le développement de partenariats avec des équipes de formateurs compétents.

Malgré une année compliquée du fait de l'absence de Sophie, notre directrice, pour congé de maternité, avec l'arrivée de jumeaux, suivi d'un congé parental qui s'achèvera fin août 2025, nous avons fait face à toutes les difficultés rencontrées avec les salariés et des membres du conseil d'administration très engagés.

Le conseil d'administration en se référant et en s'appuyant sur nos statuts et notre règlement intérieur a géré cette maison, qui nous a été confiée, en toute indépendance et probité morale.

La situation financière, qui sera développée par notre expert-comptable, fait apparaître un résultat bénéficiaire de 40 580 €.

Les ressources sont constituées de :

- 175 000 € attribués par la Ville d'Arles,
- 5 000 € du fonds pour le développement de la vie associative (FDVA)
- 1 000 € du Crédit mutuel et 500 € d'AXA assurances, soit 0,7 % par des partenaires privés,
- 33 048 €, soit 15,40 %, d'autofinancement.

La ville d'Arles met également à notre disposition des locaux, le matériel de reprographie et son entretien, ainsi que les fluides : eau et électricité. Cette participation importante fait l'objet d'une mise à disposition par convention renouvelable par tacite reconduction annuelle. Un accord transmis de municipalité en municipalité garantit également l'indépendance de fonctionnement d'Arles-Associations.

Être responsable associatif aujourd'hui requiert des connaissances dans tous les domaines : fiscaux, juridiques, sociaux, etc. de plus en plus exigeants. Nous continuerons, à l'écoute de vos besoins, à vous dispenser les informations et les formations nécessaires au fonctionnement de votre association. Vous trouverez à l'entrée ou à l'accueil, le calendrier des formations proposées.

Bien sûr les services déjà proposés continueront à vous être dispensés avec un effectif de salariés maintenu et dont nous continuons à assurer la polyvalence afin de mieux répondre à vos attentes.

La fête des associations 2024 a été perturbée pour la première fois par des intempéries violentes. Son report a dû être décidé, occasionnant un surcroît de travail important au personnel.

Je voudrais à cet effet souligner la réactivité et l'engagement que je qualifierai de dévouement de July, Manon et Sophie qui, lorsque nous avons appris à 21 h les annulations de manifestations par la préfecture, sont venues immédiatement, quittant amis et soirée conviviale, déléguant la garde des bébés au conjoint, pour envoyer jusqu'à 23 h 30 des messages afin d'avertir les exposants de ne pas se déranger.

Cette spontanéité, ce professionnalisme ont permis d'avoir une belle fête avec 140 exposants et 35 animations. C'est cela l'esprit associatif que vous avez manifesté en étant présents, c'est cela l'esprit associatif dénué d'intérêt des salariés de la Mdva. Pour cette idée de la solidarité et du désintéressement, je me permets de vous demander de les applaudir.

Dans cet esprit associatif, nous vous proposons pour le printemps un projet de fête qui rassemblerait tous ceux qui voudront participer : chorales, musiciens, théâtres, etc.

Nous poursuivrons aussi notre engagement et notre enthousiasme à vos côtés pour renforcer ce fameux lien social parfois malmené mais si bénéfique à tous.

Avant de passer la parole à Thierry DESCLAUX pour le bilan d'activités, nous devons adresser nos plus vifs remerciements à :

- Monsieur Patrick DE CAROLIS, maire d'Arles et président de la communauté d'agglomération d'Arles-Camargue-Crau-Montagnette,
- Monsieur Emmanuel TACHÉ DE LA PAGERIE, député,
- Madame Claire DE CAUSANS, adjointe au Maire et déléguée à la vie associative,
- Mesdames et messieurs les élus de la ville d'Arles présents,
- Mesdames et messieurs les membres du conseil d'administration,
- Les salariés, Sophie, July, Cédric et Mickaël,
- Monsieur MOYA, expert-comptable et Maître VERDIER Marie-Paule, formateurs bénévoles,
- Nos partenaires formateurs,
- Nos partenaires financiers : le Crédit mutuel et AXA assurances,
- Les précieux bénévoles de la journée des associations,
- Les services municipaux sollicités en cours d'année,
- Vous tous, adhérents d'Arles-Associations.

Arles, le 10/12/2024,

**La présidente d'Arles-Associations,
Danielle VALETTE**

